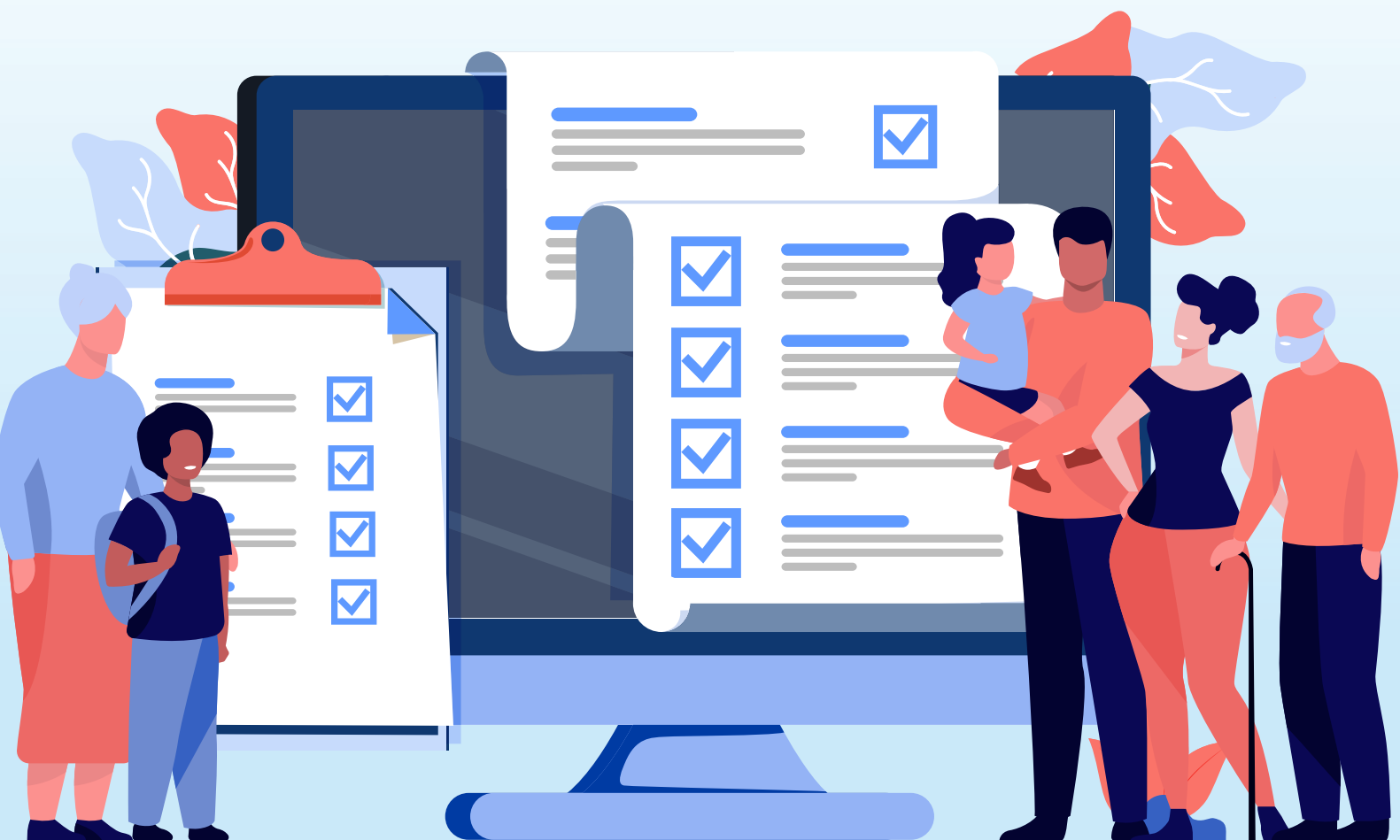


# Analyse des Besoins Sociaux 2021

Diagnostic territorial



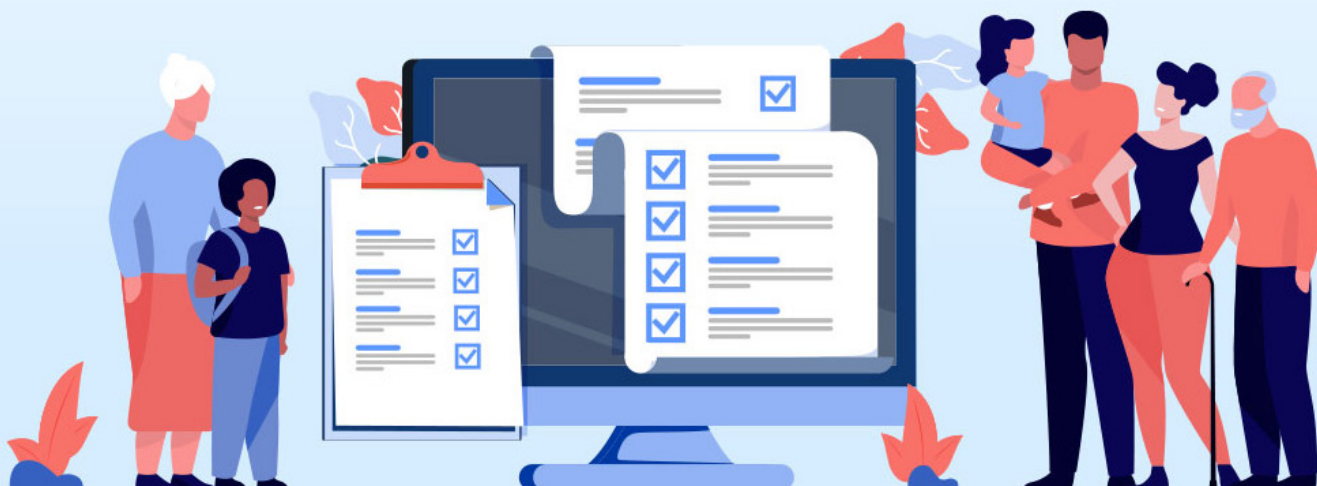
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Espace Simone Veil – Rue des Planches – BP 77109 35171 BRUZ CEDEX  
02 99 57 12 47 - [ccas@ville-bruz.fr](mailto:ccas@ville-bruz.fr) - [www.ville-bruz.fr](http://www.ville-bruz.fr)



# SOMMAIRE

<b>L'ORGANISATION DU SUIVI DE L'ABS</b> .....	<b>3</b>
1. Le comité de pilotage	
2. Le comité technique	
3. Les groupes de travail	
4. Les cinq temps méthodologiques	
<b>LE PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE BRUZ</b> .....	<b>7</b>
<b>Le contexte</b> .....	<b>8</b>
1. La démographie de Bruz	
2. Les ménages bruzois	
3. Les revenus bruzois	
<b>Le cadre de vie des bruzois</b> .....	<b>11</b>
1. L'éducation : petite enfance, enfance et jeunesse	
2. Les personnes âgées	
3. Les personnes en situation de handicap	
4. L'accès aux loisirs, à la culture et à la vie associative et citoyenne	
5. Synthèse - Cadre de vie des bruzois	
<b>L'emploi et l'insertion professionnelle des bruzois : actifs, emplois et formations</b> ....	<b>19</b>
<b>Se loger à Bruz : l'insertion au logement</b> .....	<b>23</b>
<b>L'accès aux droits et aux services</b> .....	<b>26</b>
1. La santé	
2. La lutte contre les exclusions	
<b>Synthèse générale de l'ABS</b> .....	<b>31</b>
<b>LES RÉPONSES AUX BESOINS</b> .....	<b>32</b>
1. Le cadre de vie des bruzois	
2. L'insertion professionnelle - l'emploi	
3. Le logement	
4. L'accès aux droits et aux services	



# L'ORGANISATION DU SUIVI DE L'ABS

## 1. LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage a pour objet de définir les grandes orientations, de valider les différentes étapes et de recenser les attentes. Il est composé d'élus municipaux à savoir :

- **M. Salmon**, maire et président du CCAS ;
- **M. Hervé**, adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse ;
- **Mme Sécher**, adjointe aux solidarités et à l'animation sociale ;
- **Mme Durand**, adjointe à la vie culturelle ;
- **M. Salliot**, délégué au développement social ;
- **Mme Petel**, déléguée à l'animation sociale (remplaçante de Mme Almin)
- **Mme Lerussard**, conseillère municipale de la minorité
- **Mme Savall**, directrice générale des services
- **Mme Thorigné**, responsable du CCAS

## 2. LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique a pour mission de co-produire le plan d'actions, de mutualiser les ressources ainsi que les connaissances. Il est composé des responsables et coordinateurs de services, des acteurs du tissu associatifs et institutionnels œuvrant dans différents domaines tels que la lutte contre les exclusions, l'insertion sociale par le logement et/ou professionnelle, l'éducation, les personnes âgées et en situation de handicap... :

- **Mme Thorigné**, responsable du CCAS
- **Mme Hélie**, conseillère en économie sociale et familiale au CCAS
- **M. Marion**, informateur social au CCAS
- **Mme Pansart**, agent d'accueil au CCAS
- **Mme Lheureux**, directrice de la culture et de la vie associative
- **Mme Morgant**, directrice de l'éducation
- **M. Gingast**, responsable de secteur Aiguillon construction
- **M. Homery**, conseiller Point Accueil Emploi (PAE)
- **Mme Rousvoal**, coordinatrice du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC Alli'Âges)
- **Mme Letard**, stagiaire Master 2 Métiers de l'Ingénierie de l'Action Sociale et Educative

## 3. LES GROUPES DE TRAVAIL

Pour traiter chaque thématique, des groupes de travail ont été formés d'acteurs locaux du tissu institutionnel et associatif. Ces groupes de travail correspondent donc au troisième temps méthodologique de la démarche de l'ABS. L'objectif de ces groupes est de partager les ressources, les méthodes ainsi que les expériences qu'ils ont eues avec les personnes accompagnées afin de soulever des hypothèses à aller vérifier.

Les membres qui ont été exclusivement dans le Comité de pilotage : **M. SALMON** (maire), **Mme SAVALL** (directrice générale des services), **Mme LERUSSARD** (conseillère municipale de la minorité).

## COMITÉ TECHNIQUE (RESPONSABLES ET COORDINATEURS DE SERVICE, ÉQUIPE DU CCAS)

## COMITÉ PILOTAGE (ÉLUS MUNICIPAUX)

## GROUPES DE TRAVAIL (ACTEURS LOCAUX DU TISSU ASSOCIATIF ET INSTITUTIONNEL)

### EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

**M. SALLIOT**

**Mme THORIGNÉ / M. HOMERY**  
(représentant du CT et GP > PAE)

**M. DROUAL / Mme Guérin**  
(We Ker)

**Mme LE BOEDEC / Mme BIDAULT**  
(Relais Emploi)

**Mme BESNEUX**

(CDAS - Accompagnement RSA)

### CADRE DE VIE DES BRUZOIS

**Mme DURAND / M. HERVÉ**

**M. MARION / Mme LHEUREUX / Mme MORGANT / Mme ROUSVOAL**

**M. COLAS** (Maison des associations)

**Mme LEMOULEC** (Médiathèque)

**M. FOSSÉ** (Le Grand Logis)

**Mme LEROUX** (Service petite enfance)

**M. JEGOU** (Service jeunesse)

**M. SPIESER** (ABEPA)

**M. NIARD** (IME Le Triskell)

Contact par mail : L'Arche Olivier et la Maison de Carcé

### LE LOGEMENT

**Mme ALMIN**

(remplacée par **Mme PETEL**)

**Mme PANSART / M. GINGAST**

**Mme GILLOT** (Bailleur Neotoa)

**M. MARTIN** (Fondation Abbé Pierre)

**Mme BRIAND** (Coalia)

**M. DURAND / Mme RENARD** (ARB)

### L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

**Mme SÉCHER**

**Mme HÉLIE**

**Mme HUGUET** (CDAS)

**Mme BARBEDETTE** (CAF)

**Mme REVEILLÉ** (Planning familial)

**Mme DEMÉE et Mme CAFFIN** (Épicerie sociale)

**M. BARON** (Secours catholique)

**Mme GUERGNON** (ATD Quart Monde)

**M. GRÉGOIRE** (Essentiel et Domicile)

Contact par mail : **Mme SAVIDAN** (ADMR) et **Mme LABANVOIE** (ASSIA)

#### 4. LES CINQ TEMPS MÉTHODOLOGIQUES



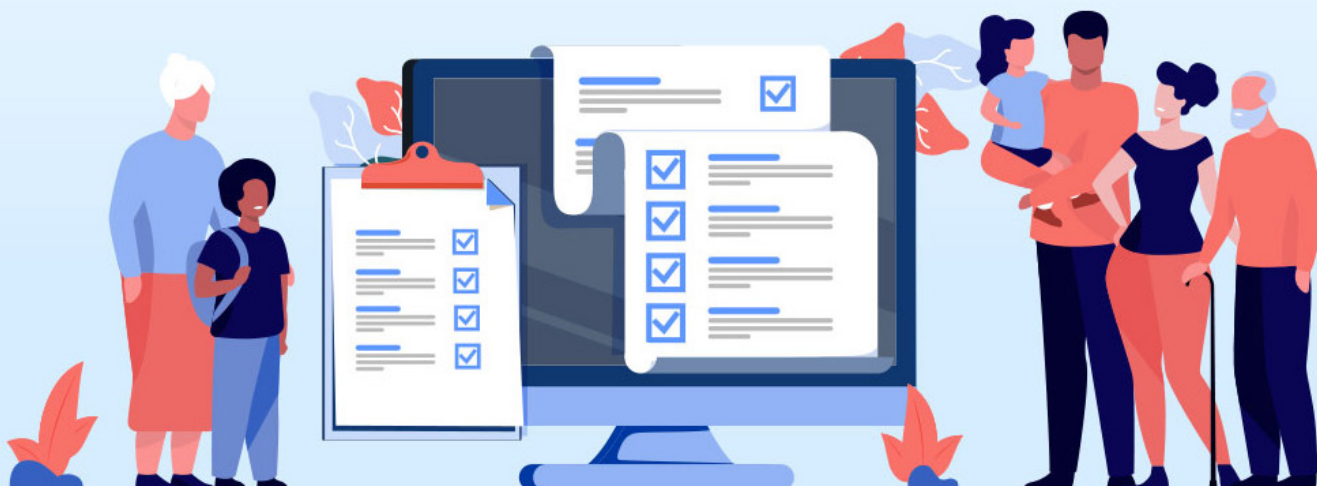
UN OUTIL DE **DÉVELOPPEMENT PARTENARIAL** À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

UN OUTIL DE **DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL**

**L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX, C'EST QUOI ?**

UN OUTIL **D'AIDE À LA DÉCISION** POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET LE CONSEIL MUNICIPAL

UN OUTIL NOTAMMENT POUR **DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'ACTION** POUR LES SIX ANNÉES À VENIR



# **LE PORTRAIT**

## SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

# **DE BRUZ**

### 1. LA DÉMOGRAPHIE BRUZOISE

#### LA POPULATION MUNICIPALE

- ▶ **4<sup>ème</sup> commune** la plus peuplée d'Ille et Vilaine : Rennes, Saint-Malo, Fougères, Bruz
- ▶ Proximité avec Rennes : Bruz-Rennes Centre 14.3km
- ▶ **18 516 habitants en 2018** : évolution de 11% en 6 ans (soit + 1846 personnes)

#### AUGMENTATION DE LA POPULATION :

- S'explique par le solde naturel positif, il y a donc plus de naissances que de décès, celui-ci est supérieur à celui de l'Ille et Vilaine,
- S'explique également par le solde migratoire toujours positif signifiant qu'il y a toujours plus de nouveaux habitants.

#### STRUCTURATION E LA POPULATION

- ▶ Bruz est une ville **plus jeune** que la moyenne départementale
- ▶ Les grandes tranches d'âge à Bruz :
  - 42 % de 0 à 29 ans (38.5% pour le département)
  - 39% de 30 à 59 ans (38.6% pour le département)
  - 19% de 60 ans et plus (23% pour le département)
- ▶ Les tranches d'âge les plus représentatives :
  - 24% de 15-29 ans
  - 22% de 45-59 ans
- ▶ Diminution du nombre de personnes de moins de 15 ans
- ▶ Augmentation du nombre de personnes de 60 à 74 ans
- ▶ De nombreux étudiants sur la commune (Campus de Ker Lann) avec une majorité d'hommes de 20 à 24 ans

#### LES DÉFIS

- ▶ Intégration des nouveaux habitants sur le territoire
- ▶ Rendre la ville toujours plus attractive et accessible
- ▶ Renforcer le lien social entre les habitants et favoriser les échanges intergénérationnels : Bruz est une ville jeune avec une part de personnes vieillissantes en augmentation



## 2. LES MÉNAGES BRUZOIS

### ÉVOLUTION ET COMPOSITION DES MÉNAGES

- ▶ 5ème commune d'Ille et Vilaine à avoir le plus de ménages derrière Cesson-Sévigné (Rennes, Saint-Malo, Fougères, Cesson-Sévigné)
- ▶ **Augmentation des ménages avec personnes seules**
- ▶ À contrario, **diminution des ménages familiaux** que ce soit avec ou sans enfants
- ▶ La part des familles monoparentales est équivalente à celle de Rennes Métropole (8%)
- ▶ 40.4 % sont des ménages seuls : on y retrouve surtout les 20-24 ans et les plus de 80 ans
- ▶ **DIMINUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES** : 2.2 personnes en moyenne
  - Décohabitation, vieillissement à domicile (donc plus de chance de connaître le décès de son conjoint), allongement des études (repoussant l'emménagement en couple), modification des modèles familiaux traditionnels

### CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

- ▶ **Nombreuses professions intermédiaires et employés**
  - Mais plus de retraités, de personnes sans activité professionnelle et étudiants
- ▶ **Diminution des cadres et professions intellectuelles supérieures**, néanmoins cette catégorie socio-professionnelle reste élevée pour le département
- ▶ Famille avec deux enfants : 25%
- ▶ Les **familles monoparentales** augmentent plus vite que les couples avec enfants
  - En 10 ans : 292 familles monoparentales contre 124 couples avec enfants (INSEE)
    - > Soit 1.4% de familles non allocataires
  - 28.5% de foyers monoparentaux allocataires (soit 13 555 familles)
- ▶ Augmentation de 6% en 10 ans des familles allocataires / Diminution depuis 2016 (-0.7%)

### À RETENIR

La commune doit donc être attentive aux changements qui s'opèrent dans sa population, et notamment à l'augmentation des personnes vivant seules, ce qui peut générer un isolement social, surtout si la solitude est subie (éloignement familial à cause des études, décès du conjoint).

Par ailleurs, elle doit aussi veiller à la modification des schémas familiaux, qui peuvent faire apparaître de nouvelles fragilités et de nouveaux besoins.

### 3. LES REVENUS BRUZOIS

#### LES REVENUS DE LA POPULATION

- ▶ Nombre de ménages fiscaux imposés : 58%
- ▶ **25<sup>ème</sup> ville d'Ille et Vilaine** où le revenu médian est le plus élevé : 1 966€/mois
- ▶ **13<sup>ème</sup> ville de Rennes Métropole** où le revenu médian est le plus élevé
- ▶ **Diminution des écarts de salaires** : le revenu des plus riches est 3 fois plus élevé que le revenu des plus pauvres, à Cesson-Sévigné l'interdécile est de 3.2.
- ▶ Taux de pauvreté de 9% (10.5% pour le département)

#### LES BÉNÉFICIAIRES :

- 50.8% de la population est allocataire de la CAF (44% pour Cesson-Sévigné)
  - 26.8% des ménages allocataires sont considérés à bas revenus (10% pour Cesson-Sévigné)
  - 19.7% dépendent fortement des prestations sociales (19% pour Cesson-Sévigné)
  - 2.6% de la population active perçoit le RSA (1.7% pour Cesson-Sévigné)
  - 10.3% de la population active perçoit la Prime d'activité (8.6% pour Cesson-Sévigné)
- ▶ **La périurbanisation** s'accélère puisque les personnes allocataires se retrouvent davantage dans les villes voisines de Rennes :
- En 2012, Rennes comptait 72% d'allocataires à bas revenus
  - En 2018, c'était 45.9%
  - En 8 ans, il y a une évolution de 30% à Bruz

#### À RETENIR

Des écarts de salaires existent même si cela est moindre qu'à Cesson-Sévigné, de fait, développer des actions pour favoriser la cohésion sociale sur la commune semble être un enjeu majeur afin que chacun puisse se sentir intégré. Également, il faut être vigilant à l'accès aux droits et aux services pour la population la plus défavorisée.

### 1. L'ÉDUCATION : PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

#### LA PETITE ENFANCE

- ▶ Stabilité du nombre d'enfants de moins de trois ans : 566 (3% de la population)
  
- ▶ **Les parents :**
  - 25.9% de couples avec enfants
  - 8.3% de familles monoparentales sur l'ensemble de la population
  - 27.6% de familles monoparentales allocataires CAF ou MSA
    - = augmentation de cette typologie de famille
  - 2.4% de couples sans emplois pour les parents avec enfants de moins de trois ans
  - 64.6% des mères ont entre 30-39 ans lors de la naissance de leur enfant
  
- ▶ **Les familles allocataires (CAF/MSA) :**
  - 1422 familles allocataires CAF soit 8.6% de familles non allocataires CAF
  - 490 foyers allocataires PAJE dont :
    - > 263 bénéficiaires de la PAJE Complément Mode de Garde
    - > 64 bénéficiaires de la PAJE Complément de Libre Choix d'Activité
  
- ▶ Majorité de couples qui travaillent avec des amplitudes horaires importantes, forte bi-activité (60.3%)
  
- ▶ Nouveaux profils de familles vulnérables, avec des demandes de garde urgente pour assurer une continuité de leurs droits.

#### LES MODES DE GARDES

- ▶ **Capacité globale d'accueil du jeune enfant : 77.7% (124.5% pour Cesson-Sévigné) en 2019**
  - Théoriquement : 475 places d'accueil pour les 0-3 ans avec :
    - >118 places collectives soit 24,8% de capacité d'accueil collectif. Les places en accueil collectif sont très vite saturées, obligeant les familles à se tourner vers des modes de garde individuels
    - > 90 assistants maternels avec 350 agréments soit 73,7% de capacité d'accueil individuel
    - > 2 Maisons d'Assistant Maternel (MAM) avec 8 et 9 places
  
- ▶ **Inquiétudes vis-à-vis de l'avenir des modes de gardes** et des réponses à apporter aux parents
  - Diminution du nombre d'assistants maternels (-20% en 8 ans) alors que c'est l'accueil qui recouvre le plus la capacité d'accueil
  - Places collectives très demandées
  
- ▶ **Préscolarisation** : 8.3% = lien avec la loi de 2019 « l'école de la confiance »

## LES INITIATIVES ET DÉFIS POUR LA PETITE ENFANCE

Une vigilance est à apporter concernant l'accueil de familles aux profils vulnérables. Les familles aimeraient avoir plus de connaissances sur leurs droits et les aides financières pour les modes de garde. Puis, l'absence d'un lieu de soutien à la parentalité a été évoquée. Un travail de partenariat et de prévention des droits va être mené notamment avec l'implantation du Relais Petite Enfance (RPE).

Proposition du service petite enfance pour programmer « La semaine de la petite enfance », et l'éducation et le soutien à la parentalité seront à développer de manière transversale avec les différents acteurs socio-éducatifs.

Mettre en place le « Dispositif Passerelle » au sein des écoles de la commune. Étant donné que le taux de préscolarisation est déjà assez élevé, il faut persévérer en allant dans le sens de la loi de 2019 « l'école de la confiance » qui fixe l'âge de scolarisation à 3 ans. Ce dispositif permet de faciliter l'adaptation des enfants à l'école maternelle.

## L'ENFANCE

### ► Infrastructures :

- 5 groupes scolaires (3 publics + 2 privés) avec cantine
- Centre de loisirs et périscolaires

► Augmentation depuis 2017 (suite à une baisse pendant 7 ans) des effectifs en maternelle : 623 élèves, pour 590 enfants de 3 à 5 ans.

► Stabilité des effectifs élémentaire : 1093 enfants de 6 à 10 ans sont recensés, pour 1112 élèves inscrits en élémentaire

► En 2017 : 3623 enfants de 3 à 17 ans (âge de scolarisation) pour 3319 scolarisés dans les établissements bruzois

## LA JEUNESSE

► 1940 jeunes de 11 à 17 ans : la part des 11-15 ans est la plus représentative (1320 en 2017)

► 2436 jeunes de 18 à 24 ans : la part la plus importante dans les jeunes

### ► Les établissements :

- 2 collèges dont 1 public et 1 privé
- 2 lycées dont 1 public et 1 privé
- 1 campus d'enseignement supérieur et professionnel

## À RETENIR

Il est vrai que le contexte sanitaire a renforcé les pratiques numériques chez les enfants, comme chez les jeunes. Il semble alors important de mener des actions de prévention au numérique (gestion des réseaux sociaux, droit à l'image, etc.) pour éviter certains risques.

Il a été remarqué que les étudiants du Campus de Ker Lann ne sont généralement pas intégrés dans la dynamique du reste de la ville. Il serait intéressant de se rapprocher de ces jeunes en enseignement supérieur pour connaître davantage leurs attentes et leurs besoins.

## 2. LES PERSONNES ÂGÉES

### LES PERSONNES ÂGÉES

- ▶ **Plus de 60 ans** : 18,8% de la population Bruzoise (27,4% pour Cesson-Sévigné)
- ▶ **Plus de 75 ans** : 6,5% de la population
  
- ▶ **Augmentation entre 1999 et 2017** : + 6,1%
  - 60/74 ans : + 3,1%
  - 75/79 ans : + 1,3%
  - 80 ans et plus : + 1,7%
  
- ▶ **Évolution entre 2012 et 2017** :
  - Augmentation de 41% des 75-79 ans
  - Diminution des 80 ans et plus (- 3,4%)
  
- ▶ Toujours plus de femmes vieillissantes : 10,2% contre 8,6% d'hommes
  
- ▶ Âge moyen du départ à la retraite en 2017 : 61,2 ans (Cesson-Sévigné 61,4 ans et 62,8 ans au niveau national)

### LES RETRAITÉS ET LES BÉNÉFICIAIRES

- ▶ 2 857 retraités du Régime Général : Augmentation de 20% entre 2014 et 2019
  - 2,9% de ces retraités poursuivent une activité en 2018
  
- ▶ Augmentation des retraités ayant des fragilités socio-économiques :
  - 40,3% considérés comme fragiles
  - 12,2% exonérés de la CSG
  - 1,2% bénéficiaires de l'ASPA (+ 0,3% entre 2017 et 2019)
    - > le non-recours à cette prestation est forte
  
- ▶ Pension de réversion ou veuf : 15,6%
- ▶ Pension d'invalidité : 2,6%
  
- ▶ 121 bénéficiaires de l'APA :
  - dont 84 femmes et 37 hommes
  - 21 du GIR 1 et 2 (grande dépendance)
  - 100 du GIR 3 et 4 (moyenne dépendance)
  - Entre 2012 et 2019 : augmentation de 35%

## LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET LES INTERVENTIONS PAR LES SAAD

- ▶ Période à domicile de plus en plus longue ; s'il y a entrée en EHPAD, entrée de plus en plus tard.
  - Jusque 79 ans : logement à domicile, souvent en couple. A partir de 80 ans : à domicile seul ou en établissement
- ▶ Taux de places pour les personnes âgées dépendantes : 127,6%
- ▶ 2 établissements publics (EHPAD) soit 163 places. La capacité d'accueil est saturée.
  - 1 géré par le CCAS « Résidence les Bruyères » avec 83 places
  - 1 géré par le CHGR « Résidence René Cassin » avec 80 places
- ▶ 1 résidence privée « La Girandière » soit 110 logements
- ▶ SAAD :
  - ADMR (10 418,46 heures d'interventions) : 126 bénéficiaires dont 91 femmes et 35 hommes.
  - ASSIA (4 704,75 heures d'interventions) : 66 bénéficiaires dont 42 femmes et 24 hommes.Il y a 57,5% des usagers qui sont bénéficiaires de l'APA
- ▶ Permanence du CLIC Allié Âges : 2 matinées par mois
  - 119 personnes âgées accompagnées
  - 296 demandes concernant les demandes sur l'accès aux droits
  - 105 demandes concernant la vie à domicile (pour percevoir une aide d'un prestataire)

## LES DIFFICULTÉS DES PERSONNES ÂGÉES

- ▶ Isolement social : absence de lien social avec le cercle amical et de voisinage. Parfois, le seul contact est la visite de l'aide à domicile, qui n'a pas le temps d'écouter. L'isolement est d'autant plus difficile les dimanches et jours de fêtes.
- ▶ Mobilité : frein dans l'accès aux droits, aux soins, à la vie sociale. La conduite peut être difficile, peur des transports en commun (peu accessible, perte d'équilibre, peur du jugement ...)

## LES PROPOSITIONS ET LES SOUTIENS

- ▶ Municipalité : animations pour les aînés, programme national « seniors en vacances », registre des personnes vulnérables
- ▶ Important travail de partenariat entre le CLIC et le CCAS : soutien dans des accompagnements, actions communes
- ▶ ABEPA
- ▶ Association pour les retraités

## LES AIDANTS

- ▶ Faible reconnaissance et soutien
- ▶ Absence d'accueil de nuit et de jour sur la commune, saturation des accueils de jours sur l'ensemble de la métropole rennaise (Fermeture des accueils à cause du contexte sanitaire)
- ▶ Peu de lieux ressources : les aidants n'ont pas d'endroits pour échanger, pour être soutenu, pour souffler. Un Café des aidants est porté par le CLIC de Cesson-Sévigné, mais se déroule à Chantepie
- ▶ Épuisement et détresse des aidants : accentués par la période actuelle, très anxiogène pour les aidants comme les aidés

## LES DÉFIS ET HYPOTHÈSES

- ▶ Courant 2024, une maison « Helena » offrira 27 logements et 3 logements familiaux dissociés. La maison « Helena » est un habitat accompagné qui apporte une réponse adaptée à l'allongement de la durée de vie. Il s'agit d'une offre d'habitat alternative entre le maintien à domicile et l'institutionnalisation. Cet habitat conjugue des logements adaptés, des espaces de vie communs et un projet de vie sociale.
- ▶ Indéniablement, la population âgée de Bruz va continuer de croître ces prochaines années. Les besoins seront donc plus nombreux, et différents. En effet, les personnes restent de plus en plus longtemps à domicile, conduisant à une augmentation de la dépendance à domicile. Des services seront ainsi à adapter pour favoriser le bien-être à domicile, tout en accompagnant les aidants dans leurs nouvelles missions.
- ▶ Enjeu de maintenir et/ou favoriser le lien social des personnes âgées sur le territoire et avec les acteurs du territoire (habitants, professionnels, bénévoles, élus...).

### 3. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

#### LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TERRITOIRE BRUZOIS

- ▶ Augmentation de 130.6% de bénéficiaires de l'AAH entre 2011 et 2019
- ▶ 2019 : 339 bénéficiaires de l'AAH
- ▶ 2017-2018 : plus forte progression soit 17.7% en 1 an
- ▶ 1.45% d'enfants bénéficiaires de l'AEEH

#### LES STRUCTURES

- ▶ L'Arche l'Olivier : une vie partagée pour laisser et faire vivre son talent dans le respect de la dignité. Des ateliers sont proposés dont la visée est l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.
  - 1 ESAT (uniquement pour les adultes)
  - 6 Foyers de vie
  - 1 Centre d'activités de jour
- ▶ L'IME Le Triskell géré par l'Adapei Les Papillons Blancs : 83 enfants accueillis dont 10 Bruzois âgés entre 9 et 20 ans
  - Prestation en Milieu Ouvert : l'objectif est d'accompagner la personne afin d'avoir accès au milieu dit ordinaire. Trois axes sont visés, à savoir l'inclusion scolaire, sociale et la guidance parentale. Cela nécessite un travail partenarial avec des professionnels éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques.
- ▶ Permanence du CLIC Alli'âges sur le territoire (2 matinées par mois) : 43 adultes et 2 enfants accompagnés
- ▶ Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) : ASSIA -> 13 personnes qui ont bénéficié des prestations (4,5% financé dans le cadre de la PCH) / ADMR-> 44 bénéficiaires (1.6% financé dans le cadre de la PCH)
  - Les interventions des SAAD sont réalisées essentiellement à destination de personnes âgées, puisque seulement 6.1% des interventions sont financées dans le cadre de la PCH.
- ▶ Une classe ULIS au sein de l'école La Providence : souhait des professionnels de l'IME d'ouvrir (sous-entend d'avoir accès à) une nouvelle classe unité d'enseignement spécialisé en partenariat avec la ville

## À RETENIR

- ▶ Dans un objectif d'inclusion, un travail transversal est à mener entre tous les acteurs du territoire pour encourager la participation de tous et pour faciliter la participation des publics aux services.
- ▶ La fatigue des aidants est aussi à mettre en avant, puisqu'ils soutiennent leurs proches ayant un handicap. Des lieux ressources identifiés à destination des aidants permettraient d'échanger entre pairs sur leurs situations.

## 4. L'ACCÈS AUX LOISIRS, À LA CULTURE ET À LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

### DISPOSITIF « SORTIR ! »

- ▶ Dispositif actif depuis 2012 : 657 demandes en 2020 (stabilité des demandes)
  - **280 demandes régulières** avec 47,5% de femmes et 52,5% d'hommes
    - > 64% de familles monoparentales
    - > 61% des familles aidées à 70%
    - > Les jeunes de 6 à 17 ans sont sur-représentés : 63,5% des bénéficiaires
    - > Notamment les 11-17 ans : 32,8% dont 20,3% de garçons
  - **377 demandes ponctuelles** avec 56,3% de femmes et 43,7% d'hommes
    - > 69% des familles monoparentales
    - > 61% des familles aidées à 70%
    - > Les 25 à 54 ans sont davantage représentés : 42,6% des bénéficiaires
    - > Particulièrement les 40-54 ans : 24,13% dont 15,9% de femmes
- ▶ Cohérence avec la composition démographique :
  - + de jeunes garçons et + de femmes à l'âge adulte
  - Les 15-29 (24,2%) et 45-59 ans (21,7%) sont représentatifs de la population bruzoise

### LA CULTURE

- ▶ **Médiathèque :**
  - Baisse nationale des inscriptions depuis 2008 (nouveaux usages)
  - Baisse visible depuis 2015 à Bruz : augmentation de 4,8% à partir de 2018
  - Phase ascendante du nombre de prêts (+ 6%) : les personnes inactives empruntent le plus
  - Les nouveaux inscrits sont assez stables, mais plus de nouveaux inscrits Bruzois soit 80% avec une CSP intermédiaire voire élevée
  - Les trois quartiers représentatifs des abonnés sont ceux du Centre-ville, Vert Buisson et Vau Gaillard
  - 2019 : 8,9% de carte « SORTIR ! »
- ▶ **Grand Logis :**
  - 2018-2019 : 46% des spectateurs sont Bruzois
  - 82% de spectateurs au spectacle vivant
  - Mai 2019, le cinéma de Bruz nommé Cinéville a ouvert ses portes : explication de la baisse des séances de visionnage de film au Grand Logis
  - Cinéma : classes plus populaires
  - Spectacle vivant : CSP intermédiaire voire élevée / Le public jeune n'est pas dominant
  - Concert-Bar : regroupe des catégories de personnes diverses



## LA VIE ASSOCIATIVE

- ▶ **Associations** : 136 en 2020, soit une évolution de 6,25% entre 2014 et 2020
- ▶ **Adhérents/ licenciés** : 12 323 dont 8756 bruzois, soit une diminution de 1,7% entre 2014 et 2020
- ▶ **Les associations représentatives de la ville de Bruz** :
- ▶ Les associations de culture et de loisirs (39,7%) :
  - Augmentation de 5,5%
  - 35,2% d'adhérents supplémentaires
- ▶ **Les associations sportives** (38,2%) :
  - Augmentation de 36,8%
  - Évolution de 6,1% d'adhérents/licenciés
- ▶ **Les associations de l'action sociale** (13,9%) :
  - Augmentation de 46.1%
  - Évolution de 31,9% d'adhérents
- ▶ Diminution des autres catégories d'associations avec la perte des associations d'animation et diverses

## LA VIE CITOYENNE

- ▶ Jardins familiaux et partagés : cultiver le lien social, faire ses propres cultivations
- ▶ Conseil Municipal des Jeunes : En pourparlers
- ▶ Associations de solidarités locales et internationales : Notamment Accueil Réfugiés Bruz (ARB) et Bruz Solidarité

## LES DÉFIS

- ▶ **L'engagement et la participation** des habitants sont les deux piliers de la démarche des politiques sociales, culturelles et éducatives.
- ▶ **Mettre en place une dynamique transversale entre les services** :
  - Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous
  - Co-construction des projets culturels et associatifs afin de toucher un plus grand nombre de participants et de les impliquer aux actions menées sur le territoire
    - > Réalisation de projets de médiation « hors les murs » aussi appelé « aller vers » pour favoriser la participation et l'intégration des personnes dans les locaux dédiés à la culture, de la vie associative et citoyenne
    - > Réalisation de projet en commun avec le CCAS pour donner envie aux personnes vulnérables d'accroître leur participation aux activités dans les lieux culturels.
- ▶ **Réaménager les espaces d'accueils** qui favorisent la mixité sociale et culturelle
  - Rénovation du bar au Grand Logis

## 5. SYNTHÈSE – CADRE DE VIE DES BRUZOIS

### LES DIFFÉRENTS CONSTATS

► **Petite enfance :**

- Les modes de garde ne correspondent pas aux attentes de tous les parents : horaire atypique, coût trop excessif
- Accompagnement à la parentalité et à l'employabilité des assistants maternels

► **Personnes âgées :**

- Rompre l'isolement social et maintenir les liens sociaux

► **Personnes en situation de handicap :**

- Favoriser l'inclusion sociale, scolaire et culturelle
- Soutenir et accompagner les parents

► **Les aidants :**

- Donner accès à un lieu ressource pour leur permettre d'échanger et d'évacuer

► **L'accès aux loisirs, la culture, la vie associative et citoyenne :**

- Favoriser l'engagement et la participation des Bruzois

### LES ENJEUX ET DÉFIS

► **Favoriser la cohésion sociale** pour éviter l'isolement social quelle que soit la catégorie de la population

- Réalisation de projet transversaux entre les services
- Démarche « d'aller vers » et projet « hors les murs »
- Démarche participative des habitants pour dynamiser encore et toujours le territoire

► **Lutter contre les exclusions**

- Proposer des actions et des animations en faveur de tous
  - > Adapter la capacité d'accueil dans les différentes actions proposées
- Égalité des chances pour l'école

► **Se sentir en sécurité sur son territoire**

- Mettre en place des actions de prévention de la délinquance (agir et prévenir contre)

**SCOLARISATION ET NIVEAU DE FORMATION**

► **Taux de scolarisation**

- 2 à 17 ans : 92.3%
- 6 à 17 ans : 97.9%
- 18 à 24 ans : 70.4% (78.2% pour Cesson-Sévigné)

► **Les plus scolarisés** : + de garçons notamment chez les 6-10 ans (+ de jeunes garçons jusqu'à 25 ans sur le territoire)

- 6-10 ans : 98.4%
- 15-17 ans : 98.5%
- 11-14 ans : 97% (moins d'enfants de cette tranche d'âge sur le territoire)

► **Niveau de formation**

- Sans aucune qualification : diminution de 6.3% entre 2007 et 2017 (16.7% de femmes)
- Diplômes les plus représentatifs sur le territoire (et selon le sexe) :
  - > CAP, BEP soit 21.6% (+ d'hommes, 24.6%)
  - > BAC ou Brevet professionnel soit 18.9% (écart de 0.6% entre les sexes)
  - > BAC +2 soit 14.8% (+ de femmes, 15.2%)
  - > Plus de femmes ayant un niveau BAC +3 ou +4
  - > Plus d'hommes ayant un BAC +5 (15.5%)

**LA POPULATION ACTIVE**

► Évolution population de 15-64 ans de 1.86% (Évolution de la population de 1.85%)

► Évolution des actifs de 1.36%

► En 2017, 8 692 d'actifs soit 47.6% (44.4% à Cesson-Sévigné) : baisse de 1.1% entre 2012 et 2017  
-15-64 ans : 69.3% d'actifs (dont 62.4% d'actifs occupés)

► 6.9% de chômeurs

► 5.7% de retraités (dont + de femmes)

► **Population active par âge**

- 15-24 ans : 28.4%
- 25-54 ans : 92.4%
- 55-64 ans : 56.3%

► **Population active par sexe chez les 15-64 ans**

- 68.6% de femmes
- 69.9% d'hommes

► **Comparaison avec la part de retraités** : 17.3% de la population (25.3% à Cesson-Sévigné). 2012-2017

- Évolution annuelle de 16% (7% pour le département)
- Ralentissement de l'évolution c'était 39% en 1999
- 1 retraité pour 2.5 actifs (ce rapport diminue)

► **Part de chômeurs** : multipliée par 2 en 10 ans (+ de femmes)

► **Autres inactifs** : part multipliée par 2 en 10 ans

## LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE

► Évolution de 1%

► **CSP les plus représentatives**

- Professions intermédiaires : 30.6%
- Employés : 26.4%
- Cadres et professions intellectuelles supérieures : 22.8% diminution de 1.4% en 5 ans (39.8% à Cesson-Sévigné)
- Ouvriers : 14.3% diminution de 0.8%

► **Nature des contrats de travail** : + d'hommes à travailler

- CDI, Fonction Publique : 75.3% (+ de femmes soit 78.1%)
- CDD, Intérim : 8.5% (+ de femmes soit 10%)

► **Représentation des sexes**

- + de femmes dans les professions intermédiaires et employées
- + d'hommes dans la catégorie cadres et professions intellectuelles ainsi que les ouvriers

► **Temps partiel** : diminution de 3.4% entre 2012 et 2017

- 25-54 ans les plus touchés dont 28.6% de femmes

## L'EMPLOI

► **Évolution de l'emploi** + 17.8% en 10 ans (7% pour le département)

- 9 830 emplois (21 923 à Cesson-Sévigné) : nombre d'emplois en diminution passage de 5.77% en 1999 à 0.98% en 2017

► **L'Indice de concentration d'Emploi** : + 6 points en 10 ans soit 127 en 2017 (316 à Cesson-Sévigné)

- **ICE par CSP supérieur à l'ICE global** :
  - > Agriculteurs (191)
  - > Cadres et professions intellectuelles supérieures (153)
  - > Ouvriers (140)

► Les bruzois travaillent à 73% hors de la commune / 27% dans la commune : lien avec le fait que Bruz n'est pas un grand bassin d'emplois

- 79% utilisent la voiture pour aller au travail / 5% pour les mobilités douces
- Distances médianes de 13 km et temps médians de 21 minutes entre le domicile et le travail / Bruz-Rennes 14.3 km à vol d'oiseau

► **Emplois domiciliés sur la commune** :

- Professions intermédiaires (28.7%), les cadres (27.4%) puis les employés (23.1%) similitude avec les CSP représentatives de la population active occupée
- Par secteur d'activité : administratifs, d'enseignements, de la santé et de l'action sociale (45.4%) / commerce, le transport et les services divers (40.3%)

## ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS

► Accroissement depuis 2017, pic en 2019

- 178 entreprises créées (74.2% d'entreprises individuelles)
- 199 établissements

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI

### ► Population active au chômage :

- 10% de 15-64 ans
- 18.9% de 15-24 ans : entrée dans le monde professionnel
- 7.4% des 55-64 ans

### ► Au sens de Pôle Emploi :

- 1402 demandeurs de CAT ABC pour 2020 : augmentation d'une année à l'autre, fluctuation entre les trimestres
- 2015-2020 : augmentation de 20.5% de demandeurs d'emploi
- Sur les 1402 demandeurs d'emploi, 631 personnes ont un niveau de BAC +2
- Diminution des demandeurs d'emplois ayant suivi une formation (-6.6%)

### ► Taux de chômage : 10% à Bruz (10.8% pour le département et 9.4% au niveau national)

- 53.6% de femmes au chômage

### ► Trimestre 4 de 2020 : les Bruzois retournent légèrement plus vite à l'emploi que le reste du département

- 9.7% de catégorie A
- 7.7% de catégorie ABC

## LES JEUNES DE 15 À 29 ANS

### ► Les jeunes non insérés : 11.9% (15.1% pour le département) dont 8% sont au chômage

- Plus de femmes (13.7%)

### ► Activités des jeunes de 15-29 ans

- 52.8% sont étudiants
- 35.3% sont des actifs ayant un emploi
- 8% au chômage dont
  - > 10.2% d'hommes
  - > 13.7% de femmes

## LES STRUCTURES D'INSERTION

### ► We Ker : entre 2014 et 2020, multiplication par 8 du nombre de personnes accompagnées

- Arrivée d'un nouveau conseiller en insertion professionnelle
- + d'hommes de 22 à 25 ans
- 55% des jeunes vivent avec leur famille / 32% vivent de façon autonome

### ► PAE : 426 personnes accompagnées avec 213 nouveaux inscrits

- + de femmes de 26 à 50 ans
- Partenariat avec Relais Emploi

## HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

### ► Rapprocher l'offre et la demande :

- Répertorier et rencontrer les entreprises afin de rapprocher les liens entre les acteurs
- Un processus d'accueil des nouvelles entreprises semble être pertinent

### ► Renforcer l'accompagnement :

- Mettre en place une interface entre l'employeur et le chercheur d'emploi pour faciliter les recrutements
- Créer et/ou consolider les liens avec les employeurs, notamment ceux de proximité
  
- Travailler sur la complémentarité des acteurs de l'insertion en favorisant la méthode de Médiation Active à l'Emploi dans le but d'accompagner davantage de demandeurs d'emploi
  
- Doter un espace d'outils numériques avec une personne formée pour informer, donner accès et accompagner les personnes dans leurs démarches qui peuvent sortir des compétences des professionnels de l'insertion

### ► Rapprocher Bruz de Rennes Métropole en amenant des solutions existantes :

- Le parrainage avec AGIR ABCD
- Simulation d'entretiens avec des entreprises comme Avril

## À RETENIR

La population de Bruz a ainsi tendance à diminuer au profit des retraités dont l'évolution est plus rapide que les actifs. Néanmoins, la population globale et active augmente plus vite que l'évolution des emplois et des actifs occupés.

Parmi les actifs, les professions intermédiaires sont majoritaires et en augmentation. Le taux de chômage est en augmentation sur la commune. Alors, les structures d'insertion sont et seront des acteurs incontournables pour ces prochaines années, surtout avec l'évolution des populations. Plusieurs objectifs sont à mener pour lever les freins à l'emploi.

### LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

- ▶ 2017 : 9 132 logements
  - Évolution exponentielle + 84,5% entre 1990 et 1999
  - **91,1% de résidences principales** soit 8 316 logements
    - > Dont 53,3% de propriétaires
    - > 31,4% locataires privés
    - > 13,9% locataires du parc social
    - > 51,1% de maisons
    - > 48,9% d'appartements
  - 5,1% de logements vacants : baisse de 1,4% depuis 2012
  - 3,8% de résidences secondaires : baisse entre 1990 et 1999 mais augmentation depuis 2012
  
- ▶ **L'ancienneté d'emménagement** est de 11.2 années (13.8 années pour Cesson-Sévigné)
  - 19,1 ans pour les propriétaires
  - 7,6 pour les locataires
    - > 9,3 ans dans le parc social
    - > 10,4 pour les personnes hébergées à titre gratuit
  
- ▶ **1990-2005 : accroissement du nombre de construction**
  - 5 362 logements construits depuis 1990
  - Plus d'appartements entre 2006-2014 / Évolution de 133% entre 1971 et 2005
  - Nombre de maisons divisé par 3 (10 pour Cesson-Sévigné)
  
- ▶ **Nombre de pièces** : les appartements ont en moyenne 2,5 pièces, et 5,4 pièces par maison.
  - 40,5% de logements à 5 pièces / 4,5% pour les logements sociaux
  - 18,5% de logements à 3 pièces / 37,2% pour les logements sociaux
  
- ▶ 69,3% de bailleurs privés

### LES OCCUPANTS DES LOGEMENTS

- ▶ **Propriétaires** : 2,5 personnes par logement (2,4 pour le département) / Baisse de 0.2 depuis 2012
- ▶ **Locataires du parc privé** : 1,6 personne par logement (1,8 pour le département) / baisse de 0.2
- ▶ **Locataires du parc social** : 1,9 personne (2 pour le département) / Baisse de 0.5 depuis 2007
- ▶ **Sur-occupation** : Baisse de 3,1% en 10 ans, soit 12,6% en 2016 (6,8% pour le département)
- ▶ **Sous-occupation** : Diminution de 1% depuis 2011, soit 66,5% (73,6% pour le département)
  - Sous-occupation accentuée : 28,9% en 2016
- ▶ **Prix médian au m<sup>2</sup>** : Moins élevé pour les maisons (2 983€) que les appartements (3 312€) / Le prix des appartements est moins coûteux à Bruz qu'au niveau du département
- ▶ **Loyer médian des locations** :
  - Maisons 10.24€ le m<sup>2</sup> / - Appartements : 10.97€ le m<sup>2</sup>

## LE PARC LOCATIF SOCIAL

- ▶ 12,3% de locataires sociaux
- ▶ Augmentation du nombre de logements sociaux : + 13,1% entre 2014 et 2019
  - 2021 : 14,6% de logements sociaux soit 1 215 logements
  - 32<sup>ème</sup> ville du département à en posséder le plus / 23<sup>ème</sup> sur 43 pour Rennes Métropole
- ▶ **Essentiellement de l'habitat collectif** : 85,3% (1 036 logements) et 13% sont réservés aux étudiants (31% pour Cesson-Sévigné)
- ▶ Nombre important de logements types 3 soit 39,4% de logements de superficie entre 60 et 79m<sup>2</sup>
- ▶ **Accessibilité PMR** : 19,8% de logements accessibles (22,2% pour le département)
- ▶ **Logements vacants** : 2,8%
- ▶ 2019 : 1 126 logements sociaux tous bailleurs confondus, + 237 logements depuis 2014

## PROCESSUS D'INTÉGRATION DANS UN LOGEMENT SOCIALE : DEMANDE / ATTRIBUTION / OCCUPATION

- ▶ **Évolution des demandes** de 46% en 6 ans, soit 3 163 demandes actives en 2019
  - Dont 849 mutations
  - 2 314 premières rentrées
- ▶ **Les demandeurs** : Les personnes seules et les familles monoparentales font davantage des demandes de logements sociaux. Ces demandes se font essentiellement pour des raisons financières, et pour la taille de l'habitat. Les personnes connaissent des situations assez instables/inconfortables (emplois et logements précaires, revenus modestes).
  - 81 % de personnes entre 25 et 64 ans : 47% de 25-39 ans
  - 42% de personnes seules : évolution de 5% en 4 ans
  - 34% de familles monoparentales
  - 55% des personnes ont des ressources inférieures à 30% des plafonds
  - 40% ont un emploi précaire / 29% inactifs
  - 9% demandent un logement dans la même commune
  - 29 % des demandes dû à un hébergement temporaire/précaire
  - Augmentation de 12% en 4 ans des demandes de logement pour raisons d'environnement et de voisinage
  - Majoritairement des demandes de T3 (29%) / T2 (26%) / T4 (21%)
- ▶ **Les attributions** : la typologie des demandeurs est correspondante aux attributions faites
  - Différence : 31% d'attributions pour les personnes de la même commune
- ▶ **Les occupants** :
  - 52 % de personnes de 40-64 ans
  - 31% de familles monoparentales
  - 42% de personnes seules
  - 42% de T3 occupés



## LES LOGEMENTS TEMPORAIRES

### ► CCAS/ Ville :

- 6 logements temporaires, tous occupés
- 1 colocation pour les jeunes en insertion sociale et professionnelle

### ► ARB :

- 9 logements conventionnés Ville
- 2 colocations non mixtes
- 2 logements prêtés gracieusement
- 18 familles accueillantes

## LES DIFFICULTÉS REPÉRÉES

### ► Inadéquation entre l'offre et la demande

- Diminution des rotations
- Les mutations sont plus difficiles dans l'agglomération

### ► Des fragilités sociales et économiques peuvent avoir des conséquences sur l'accès et le maintien dans le logement

- Un accompagnement spécifique est alors nécessaire

### ► Des personnes sans logement sur le territoire avec une difficulté pour les recenser

- Pas de dispositif de mise à l'abri possible sur Bruz
- Peu de logements temporaires et ils sont occupés

### ► Incivilités grandissantes

## LES DÉFIS

### ► Articuler les politiques et les dispositifs

- Mettre en place un travail partenarial entre les acteurs œuvrant dans le domaine du logement et les services de la Ville
  - > Recenser les personnes sans logement
  - > Développer l'accompagnement des publics
- Travailler en lien plus étroit avec les instances de Rennes Métropole
  - > Faire venir des dispositifs présents à Rennes sur Bruz
  - > Se rapprocher de la commission logement de Rennes concernant les mutations
- Favoriser la mixité sociale et œuvrer pour la cohésion sociale dans le but d'atténuer les incivilités
  - > Animations sociales
  - > Se rapprocher des associations faisant de la médiation (Ex : FACE)

## À RETENIR

Compte tenu de l'évolution de la structuration des ménages, l'adaptation des logements aux profils des locataires est donc à prendre en compte pour que la taille du logement soit adaptée. De plus, les profils des locataires du parc social connaissent des difficultés sociales et économiques qui sont alors à prendre en compte afin de les accompagner dans leurs démarches.

### 1. LA SANTÉ

#### L'ACCÈS AUX SOINS

► **Bon accès aux soins pour la population :**

- 79% de la population a bénéficié d'actes généralistes
- Moyenne de 3,2 actes de généraliste par an et par habitant
- Moyenne de 6,2 actes d'infirmier libéral
- 15% de la population est bénéficiaire de l'ALD (Affection Longue Durée)
- 68,7% de la population bénéficient du régime général, dont 2,9% de la CMUC

#### OFFRE DE SOIN

► **Bonne accessibilité aux soins dans l'ensemble :** Indice d'accessibilité potentielle à 4,1, contre 3,3 pour le département

► Nombre stable de médecins généralistes (21 médecins)  
Augmentation du nombre d'infirmiers (23 professionnels)

► **Autres professions de santé :**

- 6 pharmacies
- 12 dentistes
- 22 masseurs-kinésithérapeutes
- 8 orthophonistes
- 3 sages-femmes

#### À RETENIR

Pour connaître plus amplement les attentes et les besoins des professionnels de la santé œuvrant sur le territoire ainsi que de leurs patients, des tables rondes sont à organiser. En raison des évolutions démographiques de la population, notamment du vieillissement qui se fait sur le territoire et qui va perdurer, il semble intéressant d'avoir les constats et les avis, des professionnels comme des patients, dans le but de mesurer les insuffisances afin d'éviter les parcours difficiles d'accès aux soins.

## 2. LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

### LE CCAS

#### ► Évolution de l'activité du CCAS :

- Accueils physiques : 5 142 en 2019 et 2 783 en 2020 (Covid-19)
- Accueils téléphoniques : 2 225 en 2019 et 2 700 en 2020
- Rendez-vous : 51 RDV en 2019 / Totalité des accueils sur RDV en 2020

#### ► 8 418 demandes lors des accueils

#### ► Les activités les plus réalisées :

- Gratuité Sociale des Transports 21% (1 740)
- Demande de logement social 20% (1 701)
- Demande/ Renouvellement pour le dispositif « SORTIR ! » 13% (1 113)
- Demande de domiciliation 6% (545)

#### ► Accompagnement social individuel : 219 rendez-vous en 2020 soit 157 de plus qu'en 2019 / 105 instructions, orientations, demandes réparties ainsi :

- 87 instructions
- 15 orientations
- 3 demandes
- Depuis 2019 : 193 personnes rencontrées, 150 dossiers suivis dont 10 très régulièrement
- Accueil des personnes seules, jeunes moins de 25 ans, 40-64 ans avec fragilités socio-psycho-économiques, personnes vieillissantes (autonomie, isolement)

#### ► Une permanence téléphonique Solidarité Bruz : environ 90 appels sur la période du confinement (les personnes ressentent le besoin de parler).

### LES AIDES FINANCIÈRES ET L'ÉPICERIE SOCIALE

► Les demandes d'aides financières correspondent généralement à des demandes de chèques services, des impayés de loyer ou bien des dettes d'énergies ou aides financières pour fonds légaux qui n'existent pas.

► Le CCAS, CDAS, COALLIA sont les trois instructeurs principaux

#### ► En 6 ans : demandes d'aides financières multipliées par 2,5 en 6 ans soit 150 en 2020 (10 528€)

- 77% demandes de chèques services (+ 17% depuis 2014)
- 19% de dons en espèces en 2020 (+ 5% depuis 2014)

► Augmentation des aides financières mais faible comparée à la population soit une demande pour 0.77 habitant

#### ► L'épicerie sociale : deux jours et une matinée d'ouverture

- 174 accès délivrés en 2020
- Début 2021 : 70 bénéficiaires soit 4 800€ d'aides
- Constat professionnel : augmentation de la précarité des ménages

#### ► Âges des bénéficiaires :

- 26-40 ans (40%)
- 41-59 ans (28%)
- Moins de 25 ans (18%)
- Augmentation des personnes de plus de 60 ans, 14% en 2020 contre 2% en 2014

- ▶ **Composition familiale** : profil similaire depuis plusieurs années
  - Personnes seules 41%
  - Personnes seules avec enfants 33%
  - Soit 74% d'adultes seuls
  - Couples avec enfants 20%
  
- ▶ **Ressources** :
  - Personnes sans ressources 20%
  - Allocataires du RSA 18%
  
- ▶ **Janvier 2021** : 50 familles, 111 personnes
  - Au commencement -> prévision de 35 ménages bénéficiaires -> les bénévoles ont dû mettre en place des paniers alimentaires du à l'augmentation de la demande

## LE CDAS

- ▶ **Service social** : les familles sont suivies par le CDAS
  - 164 situations à gérer en 2020, sans compter les informations préoccupantes
  - 1 CESF
  
- ▶ **RSA** :
  - 2020 : 535 personnes dont 312 femmes et 223 hommes
  - Les freins à l'insertion professionnelle sont : les modes de garde, la mobilité et l'absence de qualification
  
- ▶ **Service enfance** :
  - 2020 : 46 informations préoccupantes
  - 8 mesures éducatives contractuelles

## LE QUESTIONNAIRE / SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIAL DE PROXIMITÉ

- ▶ **Constat des agents de l'action sociale de proximité** : les profils tendent à changer sur le territoire, l'accompagnement semble plus que nécessaire
  - Augmentation de la précarité et de la pauvreté, des inégalités et des situations préoccupantes (pathologies psychiques, syndrome de Diogène, dépression)
  - Dématérialisation pour les démarches administratives alors que la fracture numérique existe
  - Fermeture des guichets des services publics : les habitants souhaitent être proches des lieux de services publics et surtout accompagnés
  - Augmentation des demandes d'accompagnement : éducatif, parentalité, mise à l'abri...
  - Lutter contre le risque de non-recours qui est réel (1 Français sur 5 connaît des difficultés avec une administration ou un service public, 12% abandonnent)
  
- ▶ **Nous avons réalisé un questionnaire diffusé en ligne** et nous sommes allés dans des lieux publics (marché, commerces, CCAS, îlot...) pour échanger avec les habitants par le biais de l'outil réalisé. Celui-ci portait uniquement sur la thématique de « l'accès aux droits et aux services », dans le but de mesurer les facilités et/ou difficultés concernant les démarches administratives.

► **170 réponses récoltées** sur une période d'un mois et demi. Analyse des réponses par rubriques :

- État-civil :

- > 118 femmes / 52 hommes
- > 22.4% de 40-49 ans / 19.4% : 30-39 ans et 20-29 ans
- > 49.3% en couple / 35.3% seuls
- > 48 personnes vivent sur Bruz depuis 1 à 4 ans / aux alentours de 20 répondants pour les autres périodes

- Démarches :

- > 55.3% font leurs démarches seules / 30% accompagnées / 14.7% ne le font pas
- > 59 personnes ont donné les raisons : 76.9% trouvent que les démarches sont complexes / 59.3% manques de connaissances sur leurs droits / 57.6% manques de connaissances sur les services publics
- > Degré d'aisance : 221 réponses pour le parfaitement / 146 suffisamment / 148 un peu, soit 11 personnes qui ont beaucoup de difficultés. Total de ceux qui y arrivent parfaitement ou suffisamment :
  - L'accès aux soins : 86%
  - Prestations sociales : 53%
  - Services publics : 60%

- Difficultés : 159 personnes ont une connexion internet, 155 un téléphone, 137 un ordinateur

- > 58 personnes ont « un peu » ou « beaucoup » de difficulté dans l'utilisation d'internet et le traitement de texte : crainte de mal faire, besoin d'être rassuré, accompagné
- > 27 personnes ont des besoins d'aides financières, c'est la demande principale faite pour la proposition « demande à l'entourage »
- > 22 recherchent un logement
- > 20 ont des problèmes de voisinage
- > Démarche en ligne/ déplacement : les démarches qui reviennent le plus sont : rendez-vous avec un professionnel de santé / remboursement des frais de santé / obtenir un titre de transport / chercher du travail
- > Lieux bien identifiés : 103 personnes identifient la mairie / 80 personnes identifient les lieux d'insertion professionnelle / 75 personnes identifient les lieux d'animations sociales

- Suggestions :

- > Ce qui manque : lieux de rencontre avec l'implication des habitants / lieu unique de service publique ou davantage de permanence / maison de santé, plus de professionnels spécialistes / équipements sportifs et de loisirs / aménagement des espaces urbains, transports...
- > Ce qui plaît : la diversité et l'accessibilité des services / cadre de vie agréable / une ville accueillante et dynamique / proximité avec Rennes / les marchés et les commerces...

## LES DIFFICULTÉS REPÉRÉES

### ► **Non-recours :**

- Nouveaux profils : personnes âgées en situation de précarité, personnes étrangères sans droit, travailleurs précaires, jeunes, seules et familles monoparentales. Les personnes sont alors de plus en plus fragiles et isolées

► **Davantage de demandes d'accompagnement :** éducatif, parentalité, mise à l'abri, instabilité économique...

► Difficultés dans l'accès aux droits et aux services

- La complexité des démarches est le premier frein

► Augmentation de la précarité et de la pauvreté

- Augmentation des inégalités

- Fragilisation des ménages sur le plan de l'emploi, diminution des ressources pour une partie de la population

### ► **Accès au logement**

- Temps d'obtention d'un logement social parfois long

- Situations des personnes sans logement, demande de mise à l'abri

► Fracture numérique, liée notamment à la dématérialisation

> Nécessité d'accompagnement par des professionnels, des institutions dans tous les champs d'intervention

► **Isolement social** / sentiment d'insécurité, incivilités grandissantes

- Développement de méthodes « d'aller-vers » les habitants

> Ancrer des lieux de rencontre afin de favoriser les liens sociaux

> Actions de prévention et de médiation au niveau des lieux de vie, continuer « l'aller-vers »

► Faible proximité de certains services publics : fermeture des guichets, dématérialisation, langage administratif.

> Nécessité d'un lieu d'accueil unique (accueil inconditionnel de proximité) pour être accompagné dans les démarches administratives

► **Accès aux soins :** les personnes accèdent assez facilement aux soins, mais il y a un manque de spécialistes > Suggestion d'une maison de santé sur le territoire

## À RETENIR

Pour lutter contre les exclusions, un travail de prévention et d'information pourrait permettre de favoriser l'accès aux droits, tout en s'appuyant sur des services de proximité.

De plus, pour favoriser les liens sociaux, les lieux de rencontres comme un Centre Social permettrait aux habitants de se retrouver pour échanger, partager, créer... tout en favorisant la mixité sociale, culturelle et les relations intergénérationnelles. De fait, cela générerait davantage l'implication des habitants dans les dynamiques du territoire.

# SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE L'ABS

## CADRE DE VIE

**Petite enfance** : 3% de 0-3 ans / 465 places théoriques en accueil collectif / 340 agréments d'assistants maternels (-20% en 8 ans) / Préscolarisation : 8,3% // **Jeunes** : + de 11-15 ans et 18-24 ans  
**Personnes âgées** : évolution annuelle 16,6% / 17,3% de la population / 60 ans et + : 18,8% / 75 ans et + : 6,5% / + retraités ayant des fragilités socio-économiques (40%) // **Personnes en situation de handicap** : +130% AAH en 8 ans / 1,45% AEEH

**CONTEXTE** : 58% Ménages fiscaux imposés / Solde naturel migratoire positif / Territoire jeune : 42% de 0 à 29 ans (+ d'hommes), diminution des -15 ans / +60-74 ans (+ de femmes)

**MÉNAGES** : Diminution de la taille / + de personnes seules (les jeunes et les personnes vieillissantes) / Familles monoparentales (8% et 28,5% allocataires) augmentent + vite que les couples avec enfants.

**ALLOCATAIRES** : Périurbanisation = nouveaux arrivants sur Bruz / +6% en 10 ans / +30% allocataires à bas revenus en 8 ans

## BRUZ : 18 516 HABITANTS

4ème commune d'Ille-et-Vilaine

Évolution annuelle de la population 1,85%

Constats : de nouveaux profils arrivent = nouvelles difficultés (+ fragiles, + isolés) = nouveaux besoins

## FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE (CULTURE, LOISIRS, ASSOCIATIONS SONT DES ATOUTS MAJEURS)

- maintenir et renforcer les liens sociaux
- éviter/rompre contre l'isolement social
- engagement, participation, implication des habitants
- espaces pour favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelles
- atténuer les incivilités

## RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS POUR LUTTER CONTRE LES EXCLUSIONS

- prendre en compte les fragilités, profils vulnérables, nouveaux schémas familiaux
- action de prévention, médication
- espace dédié pour l'accompagnement aux démarches

## SE LOGER À BRUZ

91,1% de résidences principales / 53,3% de propriétaires / 13,9% locataires du parc social / Ancienneté d'emménagement d'environ 11 ans.

**Logements sociaux** (14,6% de logements avec 12,3% de locataires) + 13% en 5 ans / 19,8% de logements accessibles PMR +46% de demandes en 6 ans // **Profils** : 40/64 ans / personnes seules / familles monoparentales / T3 (42% occupés). Peu de temporaire / pas d'urgence

## ARTICULER LES POLITIQUES

### ET LES DISPOSITIFS

- > **inadéquation entre l'offre et la demande / dispositifs éloignés**
- travail transversal pour la co-construction de projets (Ville et Rennes Métropole)

## ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

> **fragilisés par l'éloignement (administratif, géographique, autonomie, compréhension, usages numériques)**

**Santé** : 79% de la population accèdent à des soins généralistes / Indice d'accessibilité à 4,1 / 15% ALD

**CCAS** : accueil des personnes seules, - 25 ans, 40-60 ans avec fragilités socio-psycho-économiques, personnes vieillissantes / évolutoin x2,5 en 6 ans des demandes d'aides financières / + de demandes pour l'épicerie sociale

**Taux de pauvreté** : 9%

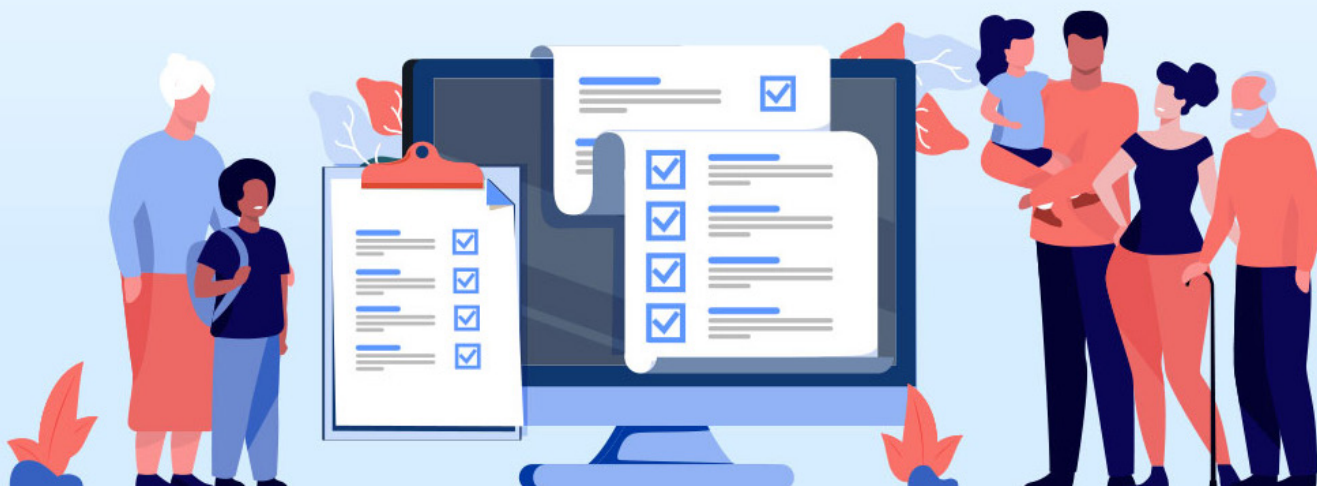
## EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

**Scolarité/Formation** : 2-17 ans, 92,3% / 18-24 ans, 70,4% / 21,6% de CAP, BEP (+ d'hommes) / 18,9% BAC, BP  
**Actifs** : 47,6% (évolution annuelle +1,36%) / Diminution des écarts de salaires (- de cadres et professions intellectuelles supérieures) / Chômeurs/inactifs x2/10 ans

**Taux de chômage** : 10%

**Actifs occupés** (+1%/an : 30,6% professions intermédiaires / 26,4% employés

**Jeunes non insérés** : 11,9% dont 8% au chômage



# LES RÉPONSES AUX BESOINS



## LE CADRE DE VIE DES BRUZOIS

### AFIN DE :

**1) Favoriser la cohésion sociale** pour éviter l'isolement social quelle que soit la catégorie de la population

- Réalisation de projets transversaux entre les services
- Démarche « d'aller vers » et projet « hors les murs »
- Démarche participative des habitants pour dynamiser encore et toujours le territoire

**2) Lutter contre les exclusions**

- Proposer des actions et des animations en faveur de tous
  - > Adapter la capacité d'accueil dans les différentes actions proposées
- Égalité des chances pour l'école

**3) Se sentir en sécurité sur son territoire**

- Mettre en place des actions de prévention de la délinquance (agir et prévenir contre)

### La réponse sera



#### La création d'un CENTRE SOCIAL

Pour ce faire, il faut démarrer le **processus d'agrément auprès de la CAF 35**, se saisir des ressources bruzoises (services de la ville - les associations, ...), fédérer les énergies de solidarité, d'implication sur des actions communales autour d'un projet commun

Commentaire : Démarrer par la constitution d'un comité de pilotage pour fédérer les élus à ce projet. En 2022, démarrer la démarche de diagnostic partagé permettant l'écriture d'un projet social territorial permettant un agrément CAF.

AFIN DE :

- 1) Rapprocher l'offre et la demande
- 2) Renforcer l'accompagnement
- 3) Rapprocher Bruz de Rennes Métropole en amenant des solutions existantes

### La réponse sera



#### Une réflexion sur la création d'un dispositif d'accueil des nouvelles entreprises

> dans le but de recenser les besoins en emploi

Cela nécessiterait **un référent à la ville en lien avec les acteurs de l'emploi** pour :

- Mettre en place une interface entre l'employeur et le chercheur d'emploi pour faciliter les recrutements
- Créer et/ou consolider les liens avec les employeurs, notamment ceux de proximité

#### Le renforcement de l'accompagnement

Cela nécessite de :



- **Favoriser la mobilité** : action permise avec AGIR ABCD, avec la mise en place d'une interface entre l'employeur et le demandeur d'emploi, la mise en place des chantiers d'insertion
- Travailler sur la **complémentarité des acteurs** de l'insertion en favorisant la méthode de Médiation Active à l'Emploi dans le but d'accompagner davantage de demandeurs d'emploi
- Rendre accessible un **espace d'outils numériques** avec une personne formée pour informer, donner accès et accompagner les personnes dans leurs démarches qui peuvent sortir des compétences des professionnels de l'insertion



#### Une réflexion sur la création d'un mode de garde Petite Enfance adapté aux publics les plus fragiles (tarifs, horaires...)

Cette proposition d'un accueil adapté pour ces enfants demande de, soit redimensionner l'existant, soit créer un nouvel espace d'accueil.

### AFIN DE :

**1) Doter la ville de réponses lors de situations difficiles voire d'urgence**, cela nécessite d'articuler les politiques et les dispositifs

- Mettre en place un travail partenarial entre les acteurs
- Favoriser la mixité sociale et œuvrer pour la cohésion sociale dans le but d'atténuer les incivilités

### La réponse sera



#### La création d'un logement d'urgence

Cela nécessite d'abord de trouver un logement. Il faudra voir si la ville peut avoir un agrément d'intermédiation de logement social



#### L'augmentation du temps d'accompagnement social des personnes en difficulté vis-à-vis du logement

> en travaillant en lien plus étroit avec Rennes Métropole et les bailleurs sociaux

Il est nécessaire de **mettre en place un travail partenarial entre les acteurs** œuvrant dans le domaine du logement et les services de la Ville pour recenser les personnes sans logement, de développer l'accompagnement des publics pour travailler en lien étroit avec Rennes Métropole (faire venir des dispositifs présents à Rennes sur Bruz, se rapprocher de la commission logement de Rennes concernant les mutations)



#### Mettre en place de la médiation/prévention

La mixité sociale et la cohésion sociale sont les leviers pour atténuer les incivilités.

Animations sociales : des actions de prévention peuvent être mises en œuvre en se saisissant des ressources Rennes Métropole : We-Ker, SEA, Face, ...

Des îlots peuvent être considérés comme prioritaires pour démarrer. Et des animations sociales sur l'espace public peuvent également être proposées dans le cadre des actions collectives du CCAS, elles peuvent être en lien avec d'autres services de la ville, comme le service Education, le service Culturel...

## L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

### AFIN DE RÉPONDRE À/AUX :

**Non-recours.** Nouveaux profils : personnes âgées en situation de précarité, personnes étrangères sans droit, jeunes, seules, travailleurs précaires et familles monoparentales. Les personnes sont alors de plus en plus fragiles et isolées

**Davantage de demandes d'accompagnement :** éducatif, parentalité, mise à l'abri, instabilité économique...

**Difficultés dans l'accès aux droits et aux services :** la fracture numérique, liée notamment à la dématérialisation ; à la faible proximité de certains services publics > La complexité des démarches est le premier frein

#### L'augmentation de la précarité et de la pauvreté

##### L'accès au logement

- Temps d'obtention d'un logement social parfois long
- Situations des personnes sans logement, demande de mise à l'abri

##### L'isolement social / Sentiment d'insécurité, incivilités grandissantes

- Développement de méthodes « d'aller-vers » les habitants

**L'accès aux soins :** les personnes accèdent assez facilement aux soins, mais il y a un manque de spécialistes

### La réponse sera

**EN PRÉAMBULE :** un lieu d'accueil unique (accueil inconditionnel de proximité) pour être accompagné dans les démarches administratives.



#### La mutualisation d'un espace numérique avec le PAE

Cet espace proposera les services suivants : accès libre, accompagnement individualisé, initiation, ..., avec ou sans rendez-vous avec une communication adéquate au CCAS.

Il sera nécessaire d'avoir un accompagnateur numérique en complément des interventions des bénévoles actuels.



#### Mettre en place une intervention sociale cohérente

Avoir des réponses aux besoins des habitants cohérentes sur la ville, il est nécessaire d'avoir une démarche concertée avec les acteurs concernés. Il faut aussi des services sur l'ensemble de la commune. Le **maillage territorial** des actions est à envisager sur d'autres lieux à Bruz (exemple : le quartier du Vert Buisson) et d'autres structures (centre social, mairie,...) pour faire connaître et orienter les publics en difficulté. Il y a également nécessité de **rapprocher les lieux de prévention santé** (CMP,..) , d'avoir une **veille forte** sur l'offre de soins. Des **actions menant à l'accès aux droits** sont à développer auprès des groupes structurés autour d'une action (FLE, ateliers numériques...), ainsi que les associations (ARB, épicerie...).